

## LOCATIONS ET GESTION IMMOBILIERE

### LOCATIONS NEGOCIEES EN HABITATION

	HT	TTC		HT	TTC
<b>A/ LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU A USAGE MIXTE</b> <b>PROFESSIONNEL ET D'HABITATION</b> (Baux soumis aux dispositions de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989)			<b>A.2/ HONORAIRES DE LOCATION dans le cadre d'un MANDAT DE LOCATION SIMPLE</b>		
<b>A.1/ HONORAIRES DE LOCATION dans le cadre d'un MANDAT DE GESTION</b>			<b>A LA CHARGE DU LOCATAIRE</b> Montant calculé sur la base de la surface habitable du logement selon plafond fixé au m <sup>2</sup> de surface habitable par décret Logement situé à LA REUNION et zone non tendue Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail (montant/m <sup>2</sup> de surface habitable)		
<b>A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE</b> Montant calculé sur la base de la surface habitable du logement selon plafond fixé au m <sup>2</sup> de surface habitable par décret Logement situé à LA REUNION et zone non tendue Honoraires d'entremise et de négociation Logement dont la surface habitable est inférieure à 40m <sup>2</sup> Logement dont la surface habitable est supérieure à 40m <sup>2</sup>			Honoraires de réalisation de l'état des lieux (montant/m <sup>2</sup> de surface habitable) ; Uniquement à l'entrée		
Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail (montant/m <sup>2</sup> de surface habitable)			Honoraires de réalisation de l'état des lieux (montant/m <sup>2</sup> de surface habitable) ; Uniquement à l'entrée		
Honoraires de réalisation de l'état des lieux (montant/m <sup>2</sup> de surface habitable)			<b>A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE</b> Montant calculé sur la base de la surface habitable du logement selon plafond fixé au m <sup>2</sup> de surface habitable par décret Logement situé à LA REUNION et zone non tendue Honoraires d'entremise et de négociation Logement dont la surface habitable est inférieure à 40m <sup>2</sup> Logement dont la surface habitable est supérieure à 40m <sup>2</sup>		
Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail (montant/m <sup>2</sup> de surface habitable)			Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail (montant/m <sup>2</sup> de surface habitable)		
Honoraires de réalisation de l'état des lieux (montant/m <sup>2</sup> de surface habitable)			Honoraires de réalisation de l'état des lieux (montant/m <sup>2</sup> de surface habitable)		
Honoraires de réalisation de l'état des lieux (montant/m <sup>2</sup> de surface habitable)			<b>B/ HONORAIRES DE LOCATION PARKING/GARAGE/BOX (Bail Code civil)</b> <b>A partager par moitié entre bailleur et locataire</b>		

### GESTION IMMOBILIERE

<b>A/ LOCAUX A USAGE D'HABITATION</b> <b>LOCAUX A USAGE MIXTE : PROFESSIONNEL ET HABITATION</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de dossiers et suivi de travaux de réfection-rénovation               <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour un montant jusqu'à 2000€ TTC</li> <li>Pour un montant de 2000€ à 4000€ TTC</li> <li>Pour un montant de 4000€ à 6000€ TTC</li> <li>Pour un montant supérieur à 6000€ TTC</li> </ul> </li> <li>Honoraires de renouvellement de bail (négociation d'une augmentation de loyer, hors procédure judiciaire)</li> <li>Vacation horaire pour représentation ou prestation exceptionnelle hors missions fixées au mandat de gestion (livraison, assemblée générale...)</li> <li>Mise en place d'un protocole amiable et recouvrement de la dette locative (hors procédure judiciaire)</li> </ul>		
<b>A.1/ HONORAIRES DE GESTION :</b> A la charge du propriétaire % calculé sur le loyer et charges quittancés Appartements Maisons Locaux professionnels et commerciaux Parkings/Box/Garage			92,16€ 100€ 184,33€ 200€ 276,49€ 300€ 3,68% 4% 165,89€ 180€ 55,29€ 60€ 165,89€ 180€		
<b>A.2/ HONORAIRES COMPLEMENTAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Frais d'établissement du projet fiscal (calculés par an et par lot principal)</li> <li>Frais d'arrêté de comptes/lot principal (clôture dossier gestion)</li> <li>Frais administratifs d'établissement du dossier de diagnostics techniques (calculés par lot principal)               <ul style="list-style-type: none"> <li>1 diagnostic</li> <li>2 diagnostics</li> <li>3 diagnostics</li> </ul> </li> <li>Suivis sinistres en Dommage Ouvrage                Calculé sur le montant TTC des travaux avec un minimum forfaitaire de 150€TTC</li> </ul>			41,47€ 45€ 230,41€ 250€ 13,82€ 15€ 18,43€ 20€ 23,04€ 25€ 3% 3,60%		
<b>A.3/ HONORAIRES COMPLEMENTAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE ET DU LOCATAIRE :</b> Avenant au contrat de location (suite changement d'un titulaire du contrat), à partager par moitié (sans négociation et sans état des lieux)			460,82€ 500€		
<b>A.4/ GARANTIES OPTIONNELLES :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garantie Loyers Impayés</li> <li>Vacance locative</li> </ul>			2.60% 2.82% 2.50% 2.71%		

## VENTE

	TTC
<u>A/ TRANSACTION (charge acquéreur ou vendeur)</u>	
<b>Prix de vente net vendeur (bâti) :</b>	
<b>MANDAT SIMPLE</b>	
De 0 € à 100 000 €	8 % + forfait 4 000 €
De 100 001 € à 200 000 €	7 % + forfait 4 000 €
De 200 001 € à 400 000 €	6 % + forfait 4 000 €
De 400 001 € à 600 000 €	5 % + forfait 4 000 €
600 001 € et au-delà	5 %
<b>MANDAT EXCLUSIF</b>	Remise de 10% sur Honoraires
<b>Prix de vente net vendeur (non bâti) :</b>	
<b>MANDAT SIMPLE</b>	10%
<b>MANDAT EXCLUSIF</b>	Remise de 10% sur Honoraires
<u>Honoraires sur successions, donations, et dossiers de promotions</u>	Une majoration de 5% sur les honoraires
<b>B/ ESTIMATION (remboursée en cas de signature d'un mandat de vente exclusif)</b>	
	300 €